

Salmo Tierra en première ligne pour « défendre qualité de l'eau et biodiversité »

L'association, qui vient de tenir son assemblée générale, aurait besoin de davantage d'adhérents pour ses combats juridiques contre des décisions qu'elle estime portant atteinte à la biodiversité et à l'environnement.

L'assemblée générale de l'association Salmo Tierra-Salva Tierra s'est déroulée au rez-de-chaussée de la mairie de Navarrenx, en présence d'une douzaine d'adhérents ainsi que de représentants d'associations de défense de l'environnement (ACCOB, Sepanso 64, AAPPMA, collectif « En plaine vue » de Carresse-Cassaber...).

Le président Antoine Domenech a salué et remercié ses associations « pour leurs soutiens et concours dans nos combats ces sept dernières années ».

Avant de présenter le bilan de « nos engagements et actions, passés et à venir », il a rappelé les objectifs de son association : « Restaurer la totale libre circulation des poissons migrateurs et obtenir la fin de la pêche aux filets dérivants sur l'ensemble des bassins-versants de la façade atlantique, notamment



Les participants ont fait le point sur les actions passées et à venir qui vont rythmer les activités de l'association. © JEAN-PIERRE OMPREARET

celui de l'Adour. Protéger, restaurer et reconquérir l'environnement très dégradé du bassin-versant de l'Adour en défendant ses territoires et ses cours d'eau contre toute forme d'atteinte et de nuisances qui affecterait la qualité de l'eau et de la vie aquatique, entraverait la continuité écologique, dénaturerait les écosystèmes, défigurerait les équilibres naturels et pillerait les ressources ».

Des arrêtés annulés

Et d'énumérer les fronts de lutte pour « l'arrêt de la pêche aux migrateurs dans le port de Bayonne, l'opposition au projet de microcentrale sur le Gabaret (vallée d'Aspe), d'une carrière à Carresse, de canal sur le gave d'Ossau à Aste-Béon, sans oublier les braconnages, pêches illégales, pollutions d'origine agricole, arrêtés de pêche ou les remises en question par le préfet des décisions du tribunal administratif en faveur de nos recours juridiques, etc. ». Des combats jugés « exténuants et inégaux », dans un contexte de baisse des adhérents « alors que nous aurions besoin du concours et des compétences du plus grand nombre ».

En 2022, l'association a « fait

annuler les arrêtés annuels des préfectures du 64 et du 40 réglementant la pêche professionnelle et amateur qui permettait l'utilisation de filets et engins dans l'Adour fluvial, soutenu très activement le recours de la Sepanso 64 contre le gestionnaire de la centrale d'Auterive, et participé avec elle et l'ensemble des riverains et associations locales à l'action contre l'exploitation d'une carrière à Carresse-Cassaber ».

Concernant les pollutions des cours d'eau jusqu'à l'estuaire, « considérées comme des épiphénomènes, minorées et niées par les politiques et les administrations, et qui résistent aux efforts d'assainissement (stations d'épuration) souvent défectueux ou insuffisants pour traiter les pollutions médicamenteuses et les adjuvants ménagers », elles sont, selon Salmo Tierra, « avec celle des piscicultures et des intrants et pesticides agricoles, le principal facteur de dégradation de la qualité de l'eau et de sa contamination, avec comme conséquences la mise en péril de l'attractivité économique de la région et de son littoral ». L'association rappelant que « l'eau devient une denrée précieuse et



« Les poissons migrateurs toujours menacés »

Le président Antoine Domenech a abordé le volet concernant la protection de la biodiversité : « Elle est de la responsabilité du président et de la préfète de Région, à même d'interdire le pillage de la ressource en poissons migrateurs », dont le saumon.

Et d'évoquer également la grande alose, « en danger critique d'extinction, avec 16 tonnes de prises déclarées par les professionnels en 2019, la lamproie, dont les effectifs chutent drastiquement, et la pibale, objet de toutes les dérogations et des trafics les plus lucratifs ».

objet de toutes les convoitises ».

Le débat qui a suivi a illustré la détermination des participants à poursuivre ensemble les actions juridiques sur les dossiers en cours, mais aussi pédagogiques avec, par exemple, la tenue de conférences, ou l'intérêt accordé au projet citoyen d'expérimentation des bacs à crue.

Contact :

salmotierra-salvatierra.com

... métiers de la NATURE

... et des SERVICES

... OUVERTES

... 23 de 9h à 12h 30

... > De la 2^{de} à la Terminale
... STAV Services

... NELLE > De la 3^e au Bac Pro

... et Aux Territoires)

... Protection de l'Environnement)

EN IMAGE



24 HEURES

NAVARRENX
Congrès départemental
de la Fnaca

Les adhérents et sympathisants
du comité Fnaca de Navarrenx